**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Une politique culturelle et muséale ambitieuse

Le Canton de Vaud pose les jalons pour la valorisation du Palais de Rumine, futur Palais des savoirs

Le Conseil d'Etat dépose une demande de crédit d'étude de 4,5 millions de francs pour la restauration et la valorisation du Palais de Rumine à Lausanne. Lieu ouvert aux publics curieux d'apprendre et de comprendre, le Palais continuera d'abriter une bibliothèque et des musées. Ceux-ci proposeront des expositions temporaires et permanentes promettant mille découvertes au croisement des sciences humaines et naturelles et questionnant la relation de l'être humain avec son environnement. Poursuivant l'objectif d'un positionnement fort du Canton dans le paysage culturel, scientifique et touristique tant suisse qu'international, le Conseil d'Etat annonce par ailleurs la réunion, au 1er janvier 2023, du Musée cantonal de géologie, du Musée cantonal de zoologie et des Musée et Jardins botaniques cantonaux dans une seule entité : le Muséum cantonal des sciences naturelles.

Le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) déploie progressivement depuis plusieurs années une stratégie de regroupement des musées cantonaux en pôles forts et attractifs : l'Histoire en 2019, avec l'intégration du Musée monétaire cantonal au sein du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire (MCAH) ; les Arts visuels et plastiques en 2021, avec la constitution de la Fondation de droit public PLATEFORME 10 comprenant le Musée cantonal des Beaux-Arts, le Musée de l'Elysée et le mudac ; et bientôt les Sciences naturelles avec la création d'un Muséum cantonal. La réunion des collections cantonales de géologie, de zoologie et de botanique constituera, avec plus de six millions d'objets physiques ou numériques conservés, le troisième plus important fonds de ce type en Suisse.

Ce futur Muséum cantonal des sciences naturelles aura à sa tête une direction unique et sera organisé en trois départements distincts. Bien que multisite puisqu'incluant, pour ses espaces publics, le Palais de Rumine ainsi que les Jardins botaniques de Montriond et du Pont-de-Nant, la nouvelle structure permettra de favoriser une vision globale et articulée des missions patrimoniales assurées par les musées ainsi que des

actions de communication et de médiation menées auprès des publics. Le Muséum verra le jour au 1er janvier 2023, après la mise au concours d'un poste pour en assurer la direction.

En parallèle à cette importante décision, le Conseil d'Etat sollicite un crédit de 4,5 millions de francs destiné à étudier et préparer la réaffectation des espaces du Palais de Rumine libérés fin 2019 par l'installation du MCBA à PLATEFORME 10. Il entend, en accord avec son programme de législature, y redéployer les fonctionnalités des musées cantonaux (MCAH et Muséum) ainsi que de la Bibliothèque cantonale et universitaire – Lausanne (BCUL), notamment les services au public, pour en faire un véritable Palais des savoirs. Il prévoit en particulier de reconfigurer la grande salle de lecture de la bibliothèque dans sa forme d'origine et d'effectuer des rénovations techniques sur l'ensemble du bâtiment, comme le nettoyage des pierres naturelles en façade. Enfin, ce crédit d'étude permettra d'établir un bilan énergétique détaillé déterminant les interventions à prévoir au niveau de l'enveloppe et de la technique du bâtiment afin de rendre celui-ci conforme à l'objectif de neutralité carbone défini par le Conseil d'Etat dans son Plan climat.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 septembre 2021

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT
DFJC, Cesla Amarelle, conseillère d'Etat

TÉLÉCHARGEMENT(S)